Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 567

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRESSE

Le fait accompli

Presse: les protagonistes de Lucerne et de Frauenfeld n'ont pas dit leur dernier mot, loin de là. Mais comme à l'accoutumée, passés les éclats, les fronts profonds se dessinent qui permettent de mesurer le poids incroyable du fait accompli. L'Association suisse des éditeurs de journaux rappelle-t-elle l'existence du contrat collectif de travail qui devrait permettre de régler (juridiquement) les conflits? Concernant les «Luzerner Neusten Nachrichten» (LNN)[1], Ringier admet publiquement avoir violé ladite convention collective ainsi que le statut rédactionnel du journal lucernois (il est «impossible» de consulter la rédaction lorsqu'on veut changer son rédacteur en chef!). C'est la loi de l'éditeur... jusque dans l'illégalité. Il ne reste plus qu'à faire les comptes! Même situation à Frauenfeld où l'éditeur Huber et Cie semble se soucier comme d'une guigne d'un éventuel boycottage de la «Thurgauer Zeitung» par ses correspondants en Suisse.

L'indépendance de la presse est bien sûr en jeu, mais les éditeurs suisses de journaux se bornent à regretter les controverses publiques nées des deux affaires. Sous-entendu: la liberté de la presse sera d'autant mieux gardée que les conflits seront réglés «en famille», et si possible sans que les cochons de payants soient tenus au courant.

Cela dit, quelques points de repères pour apprécier la suite des événements:

— Toujours à l'avant-garde, la commission des cartels enquête donc sur la diffusion d'une édition tous ménages des «LNN» le vendredi ainsi que sur le boycottage du «Tages Anzeiger» par les importateurs d'automobiles. Question: ces faits-là tombent-ils sous le coup de la législation sur les cartels? Rapport attendu pour la fin de l'année... Vite, avant que Ringier ne lâche les «LNN»!

— A Lucerne, devant la menace du lancement d'un quotidien par les journalistes des anciennes «LNN», Ringier contre-attaque en dénonçant des menées de Publicitas qui tenterait de s'assurer la totalité du gâteau publicitaire lucernois. Voilà les véritables enjeux qui apparaissent à la surface!

— Le remue-ménage de Lucerne n'empêche pas Ringier de poursuivre ses efforts de diversification: une prise de participation dans la société spécialisée dans l'organisation de concerts, Good News, lui permettra de rentabiliser le tirage de «Blick», utilisé pour le lancement des tournées helvétiques de groupes pop ou rock. Un des aspects de l'essor d'une «presse de services», cancer de la presse d'information.

— La «Neue Zürcher Zeitung» a tiré la leçon du boycottage du «Tages Anzeiger». Sur une pleine page publicitaire elle présente ses effectifs rédactionnels (impressionnants au demeurant). Un pari sur la qualité? On en est loin: le commentaire de l'annonce précise que ces fameux journalistes veillent «jour après jour et nuit après nuit» à assurer un environnement favorable à la publicité. Les masques tombent.

COURRIER

M. Marc Lamunière pas d'accord

Vous avez bien voulu commenter la brochure «Le Journal d'Information, que veut-il? que peut-il?» que j'ai récemment rédigée. Je suis sensible à cette attention, tout en regrettant que le choix des extraits et le commentaire qui les assortit me font dire le contraire de ce que j'ai exprimé.

Est-il contraire au dogme de reconnaître qu'un éditeur ait pris la plume pour faire mieux comprendre le travail et la mission des journalistes, aussi bien que la liberté d'expression? Car c'était bien le but de cette brochure que de ramener à une vue plus sereine des choses, ceux qui fulminent contre les journaux à la moindre remise en cause de ce qui paraissait établi.

Lorsque je parle du pouvoir de l'éditeur dans le chapitre sur «La liberté de la presse», je ne fais que décrire une situation purement juridique et non pas une situation de fait, où l'on constate que ce pouvoir est loin d'être absolu et il n'est pas souhaitable qu'il le soit. Et dans la mesure où vous rattacheriez mon texte aux récents événements qui secouent la presse suisse alémanique, vous constaterez qu'il constitue également un appel non déguisé aux éditeurs qui seraient tentés de faire triompher des principes purement commerciaux sur une éthique professionnelle, qui doit rester la base du contrat moral entre éditeurs et rédacteurs.

Enfin, vous dites «que pas une seule fois l'auteur ne précisera que pour produire ce journal si différent des autres produits il est nécessaire d'engager des salariés (journalistes) pas comme les autres.»

Je fais à cet égard les remarques suivantes: c'est l'ensemble de la brochure qui tend à expliquer en quoi le travail du journaliste est différent et doit être mieux compris de chacun, à commencer par cette définition:

«Un homme intelligent, cultivé et sachant écrire par surcroît, ne fera pas nécessairement un bon journaliste. Il lui manquera peut-être l'obstination fouineuse du fox-terrier, la volonté de capter chaque jour quelque élément neuf dans le spectacle du monde, le goût de travailler contre la montre, le sens de l'équipe et surtout le besoin de communiquer, d'être compris par le plus grand nombre.»

Marc Lamunière

— Encore quelques «murmures» suisses romands. Il se dit beaucoup que l'éditeur lyonnais dit de gauche, J.-Ch. Lignel, aurait des visées sur un quotidien genevois. Enfin un rival de taille pour Lousonna («La Suisse», «TLM», «24 Heures»)?

Autre chose. «On est fasciné par ce héros qui montre la face cachée de notre époque où s'allient le mensonge et l'opportunisme. La magie d'une écriture rayonnante nous entraîne dans une terrible descente aux enfers: on y découvre un écrivain vrai.» De qui, cet éloge du dernier roman de R. Garzarolli, «Mémoires d'un carnassier», éloge paru dans le dernier Payorama, publié pour Noël 1980? Il est signé J.-M. Payot. Au sein de Lousonna, Payot (50%) et Lamunière (50%), même combat? Ce qui est «découverte d'un écrivain vrai» pour l'un, a singulièrement rebuté l'autre: la publication des «Mémoires d'un carnassier» a valu à R. Garzarolli, journaliste, une suspension de six mois à la «TLM» (le roman mettrait vilainement en cause la direction dudit journal).

NB. Ci-dessous, deux contributions qui font suite à notre dossier de la semaine passée à propos de «la presse sous pressions». Dans l'une, M. Marc Lamunière, PDG du Centre d'information et d'arts graphiques, répond à la note que nous avions consacrée au texte qu'il vient de publier. Dans l'autre, texte écrit «à chaud», François Geyer donne son point de vue sur les affaires de Lucerne et de Frauenfeld.

[1] Dans notre dossier DP 566, trois «raccourcis» qui vous auraient peut-être abusés. D'abord, le supplément de la «Weltwoche» est bien repris en RFA par «Die Welt» et «Handelsblatt»; il n'a guère de succès; c'est son concurrent de la Frankfurter Allgemeine» qui flambe. Ensuite, la nouvelle formule de l'«Illustré» est sur les rails, pareille à celle de son homologue en Suisse allemande, «Die Schweizer Illustrierte», format réduit et supplément détachable pour la radio-TV (sortie au tout début 1981). Enfin, les liens sont bien très serrés entre «Le Courrier» et «La liberté», mais «Le Courrier» reste l'organe de la communauté catholique de Genève, avec sa propre personnalité juridique, la «Nouvelle Association du Courrier».

POINT DE VUE

Le journal n'est plus ce qu'il était

Tempête sur la presse suisse. Une, deux têtes de rédacteurs en chef qui roulent, cela s'est déjà vu. Inédite en revanche, sauf à la «Gazette de Lausanne» dans les années cinquante, est la mobilisation d'une équipe rédactionnelle décapitée et bafouée dans ses droits. Inédit aussi, hormis le cas de «Tat», l'appel direct à l'opinion, par le tract ou le journal de combat. L'issue de ce dernier? Difficile à prédire, mais l'optimisme n'est guère de mise, à court terme du moins.

Au reste, Frauenfeld n'est pas Lucerne. Là, des patrons de presse recrutés dans la grande industrie ont baissé culotte un peu vite devant les menées de Mac-Cincera. Chez Ringier, il n'est question apparemment que de mercantilisme. L'affaire des «Luzerner Neusten Nachrichten» n'est d'ailleurs pas moins grave que celle de la «Thurgauer Zeitung». En tout cas, elle est aussi exemplaire.
Avant longtemps, on constatera en effet que plusieurs mythes chers au patronat de presse helvétique viennent d'en prendre un bon coup. Celui, d'abord, du quotidien «d'information», à position plus ou moins dominante dans son fief, qui se veut en conséquence «ouvert aux divers courants». Divers, oui, mais un peu à la façon de ces «Ford T» que le génial Henry, premier du nom, acceptait de livrer en n'importe quelle couleur, pourvu qu'elle fût noire...

Le mythe, ensuite, d'une indépendance rédactionnelle largement garantie par cet instrument sacro-saint de notre politique sociale: la convention collective de travail. En fait, cette convention, trop de grands éditeurs se mettent à l'appliquer «à la carte», selon leur humeur ou leur intérêt du moment. Que leur organisation ne parvienne pas à les ramener au respect des engagements contractés, ou qu'elle se dérobe à ce devoir, et ce sera là un événement riche d'enseignements pour le monde syndical helvétique, au moment même où les patrons des arts graphiques (chacun a compris que ce sont, en grande partie, les mêmes hommes) s'adonnent au «bras de fer» avec les typographes.
Mais, par-dessus tout, le scandale de Lucerne fait éclater au grand jour ce que quelques-uns seulement osaient dire dans leur coin: le journal quotidien devient de plus en plus un véhicule à annonces et de moins en moins un moyen d'information, de qualité si possible. Comment en irait-il autrement, quand la publicité lui fournit désormais entre 65 et 80% de ses recettes? Optimisme, écrivions-nous, mais à terme seulement. C'est en effet que ces affaires, venant après quelques autres, doivent dessiller les yeux du lecteur. Il doit s'aviser enfin que son journal n'est plus ce qu'il était, quand il avait à sa tête un rédacteur en chef doué d'une autorité morale et de réels pouvoirs, et non des «managers» à la sauce américaine. Il doit s'en aviser et protester. Car il a encore son mot à dire.

Et puis ces affaires viennent à point nommé pour dissuader l'autorité fédérale de renforcer inconsidérément la puissance de certains «konzerns» de presse, avides ces temps-ci de concessions en tous genres dans le domaine de l'audiovisuel. Pourquoi en effet les éditeurs de Zofingue ou d'ailleurs agiraient-ils autrement, le jour où le taux d'écoute (donc l'encaisse publicitaire) de leur radio ou de leur TV privée baisserait? Ou que quelque obsédé et ses amis politiques entreraient en campagne, parce que cette radio ou cette télévision recourrait aux talents de quelques journalistes fichés...

François Geyer